

ORDRE NATIONAL DES MEDECINS

Conseil Départemental de la Guadeloupe

INFOS UTILES aux NOUVEAUX INSCRITS

Conseil Départemental de la Guadeloupe de l'Ordre des médecins:

Adresse: Espace Rocate, Grand Camp, 97139 Les Abymes

Tel: 0590 82 31 07, **Fax:** 0590 83 81 43

Mail: guadeloupe@971.medecin.fr ; secretariat@971.medecin.fr

Horaires: lundi, mardi, jeudi 8-16h, mercredi 8-12h et 15-18h, vendredi 8-12h

Sites: <http://www.conseilgd.ordre.medecin.fr>

et <https://www.conseil-national.medecin.fr>

avec notamment à disposition:

- des modèles type de contrat de remplacement, association, installation...

- formulaire de déclaration d'incidents (altercation, agression, vol...)

Numéro unique ECOUTE ET ENTRAIDE: 0800 800 854

Service Social des Médecins (CNOM) 09 80 80 03 07

CGSS: Service Relations Professions de Santé (RPS) pour les démarches:

carte professionnelle (CPS), numéro identifiant praticien (ex-ADELI), assurance accident de travail, indemnités maternité...

Adresse: Providence, ZAC Dothémare, BP 9, 97139 Abymes

Mail: rps@cgss-guadeloupe.cnamts.fr

Accueil téléphonique lundi, mardi et jeudi de 9-11h30

Mr BERAL Vincent	0590 93 43 25
Mme LEFFET Rosanne	0590 93 67 97
Mme CHALANCONGO Johanna	0590 97 67 96
Mme SOULANGES Floranie	0590 93 43 08
Mme GOUDOU Nadia	0590 93 67 90
Mme ABAIDIA Ingrid	0590 93 67 93

IMPORTANT: Dès la réception de la carte CPS : créer son ESPACEPRO sur ameli.fr

URSSAF : Tel 0590 90 55 79, fax 05 90 90 57 10

Inscription obligatoire dans les 8 jours qui suivent le premier jour de remplacement, puis auprès du régime des praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés à partir du 30ème jour effectif de remplacement (dates de remplacement à conserver, samedi, dimanche fériés compris).

En cas de durée inférieure à ces 30 jours, en fin d'internat, maintien d'une prise en charge par le régime général des salariés.

CARMF (caisse de retraite)

Pour rappel l'inscription à la CARMF n'était obligatoire que pour les libéraux installés, mais depuis le 01/01/18 elle deviendrait (discussions en cours avec les syndicats) obligatoire également pour les remplaçants (minimum 3000 euros/an).

Délégués : Dr AUCAGOS Jean François 05 90 68 48 65

Dr HUNCKLER Franck, 06 90 50 19 37, franck.hunckler@wanadoo.fr

Permanence des soins

Article 77 du code de déontologie (article R.4127-77 du code de la santé publique) : Il est du devoir du médecin de participer à la permanence des soins dans le cadre des lois et des règlements qui l'organisent

ADGUPS (Association Départementale de Gardes, Urgences et Promotion de la Santé) : assure la gestion et la coordination de la permanence des soins en médecine de ville.

Tel 0590 90 49 91 Fax : 0590 24 07 06 Mail : urgences3@wanadoo.fr

Développement Professionnel Continu (DPC):

Article 11 (article R.4127-11 du code de la santé publique)

Tout médecin entretient et perfectionne ses connaissances dans le respect de son obligation de développement professionnel continu

En pratique; nécessité de **créer un compte** sur <https://www.mondpc.fr> avec notamment vos numéro RPPS (et numéro identification praticien ex-ADELI) et votre RIB pour le règlement des indemnités (en 2018: 21h indemnisées à raison de 45euros/h, soit 945 euros)

Toutes les formations disponibles sont répertoriées sur le site. Les organismes qui organisent des formations localement sont notamment GEMA, MGForm, ACFM, AFML, CNGE (pour la formation des maîtres de stage)...

Sentinelles971.com, le **blog d'information** des médecins généralistes de Guadeloupe, avec notamment des infos:

- médicales (VIH, zika, HTA, thyroïde, LDL...), pharmaco (déclaration des effets indésirables...), reco (HPylori, HTA, VIH, cancer...), sanitaires (bulletins épidémiologie, alertes...), vaccinations et voyage (choléra, hépatites, fièvre jaune...)
- ordinales et déontologiques (élections, accessibilité, directives anticipées, certificats, don d'organe, maltraitance, sécurité et agressions au cabinet, démographie...)
- conventionnelles (cotations, zonage ARS, PEC particulières...) et syndicales (liste de vos représentants, ROSP, commissions paritaires ...)
- universitaires (maîtres de stage, DU et DIU, thèses, bibliothèque...)
- agenda (formations, congrès...) et annuaire (kiné respi, vaccination, EFS, COREVIH, dépistage IST, ligne précarité...)
- outils (anatomie en créol, sites, CERFA ...) et scores (ACFA, OH, LDL, Ruffier...)
- lectures et liens (blog, sites, revues en ligne, thèses...)

Faculté de Médecine Antilles-Guyane

UFR des Sciences Médicales

Campus de Fouillole, BP 145, 97154 Pointe à Pitre CEDEX

Tél : 05.90.48.30.26 Fax : 05.90.48.30.28

Site: <http://formation.univ-ag.fr>

Les diplômes universitaires

pour l'année 2017-2018: urgences, gynéco, nutrition, homéopathie, VIH, éducation thérapeutique...

Contacts: nadia.beauchet@univ-antilles.fr Tél : 0590.48.30.23

ou chantal.adelaide@univ-antilles.fr Tél : 0590.48.30.26

La maîtrise de stage

Possibilité d'être maître de stage à partir de 2 ans d'installation, et de recevoir des externes et des internes. Formations organisées chaque année par le CNGE (Collège National des Généralistes Enseignants) prises en charge en plus du "forfait DPC".

Contact: Pr Jeannie HELENE PELAGE, Tel: 0590 84 44 40,

Mail: jeannie.pelage@wanadoo.fr

Les Groupes Qualité: *Groupes de pairs de généralistes (y compris les remplaçants) d'une même zone géographique, 10 réunions/an, durée 2h, en général un jeudi, indemnisées par la CGSS 150 euros /séance, animée par un animateur généraliste, +/- un expert, pour des échanges pratico-pratiques sur des thèmes choisis, communs à tous les groupes*

Contact: Dr LETHUILLIER Denis, 0690 55 62 64,
tobe.lethuillier@wanadoo.fr

Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS-ML Guadeloupe)

Centre Médical de Boisripeaux, 97139 Abymes

Tel: 05.90.89.80.72, **Mail:** urpsml@urps-gp.fr

Site <http://www.urps-guadeloupe.com>

Association des Jeunes Médecins de Guadeloupe (AJMG),

Sans limite d'âge ☺

Se réunit tous les mois dans les locaux des URPS-ML Guadeloupe.

Adhésion 50 euros/an.

Contact: asso.ajmg@gmail.com

Union des Professions de Santé de Saint-Martin (UPSSM)

2, Rue Paul Mingau, Marigot, St Martin

Contact: Dr BARTOLI Jean-François, 05 90 87 89 24 ou 06 90 56 95 55

Association des Médecins Remplaçants de Guadeloupe

Site: <http://admrg.free.fr> pour mettre en ligne ou consulter les annonces de recherche et demande de remplacement

*Pour rappel : Le Conseil Départemental doit être informé **avant le début de tout remplacement** sauf cas d'urgence (mail, fax, courrier...)*

Les contrats de remplacement (téléchargeables sur le site du CNOM) doivent être rédigés en 3 exemplaires (remplacé, remplaçant et un exemplaire communiqué par le médecin remplacé au Conseil Départemental)